LA LETTRE

L'UNSA Défense, votre voix, notre force !

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02

Numéro 69
Janvier 2026

federation@unsa-defense.org portail-unsa.intradef.gouv.fr www.unsa-defense.org @UnsaDefense UNSADefense Unsa defense diffusion

EDITO

CHERES ADHERENTES, CHERS ADHERENTS, CHER(E)S COLLEGUES

« J'ai gardé le ticket, si tu veux échanger… »

Si avant Noël vous avez répondu « *Je veux rien pour Noël, t'embête pas* », vous n'avez aucune circonstance atténuante. Pour tous les autres, combien êtes-vous à avoir entendu cette phrase fatale qui fait désormais partie du paysage de Noël : « *J'ai gardé le ticket, si tu veux échanger* ». Et vous voilà, le lendemain, avec tant d'autres, à processionner devant la caisse du magasin, ticket à la main. Pour les enfants, vous pouvez tenter de masquer ce mensonge, que le Père Noël s'est trompé après avoir entretenu toute l'année le mythe d'un homme parfait. Belle mentalité… bref. Si cet argument peut passer pour crédible à ce moment-là, il aura du mal à vous convaincre si vous êtes vous-mêmes concernés, et personne ne vous en voudra de ressentir comme un arrière-goût de désinvolture et un aperçu de toute l'attention hâtive portée à votre petit droit à cadeau. Mais comme vous avez le ticket pour échanger, l'honneur est sauf. Si l'amour n'a pas de prix, indiscutablement il doit bien avoir un coût. Coût que vous allez pouvoir découvrir dans ce moment de « mauvaise fortune bon cœur » puisque le ticket déprimant entre vos mains… en est dépourvu. Ce réflexe peut remettre en perspective toute la considération qu'on vous porte. Le mieux est de ne rien tenter de ce côté-là.

Ah si tout était aussi simple que ça le reste de l'année et particulièrement dans votre investissement professionnel. Tenez par exemple, vous avez bien conservé tous vous bulletins de salaire de l'année et vous n'êtes pas totalement satisfait. Vous souhaiteriez donc les échanger contre ceux affichant une progression réelle et significative du point d'indice. Hélas, tous vos interlocuteurs sont indisponibles… le temps d'attente est estimé à 5 ans.

Avec la nouvelle année, arrive la période des évaluations professionnelles. Vous avez bien conservé les tickets attestant de vos objectifs atteints toutes ces dernières années et souhaiteriez les échanger contre… ne serait-ce qu'un seul ticket mobilité, un changement de classe d'emploi, un changement de groupe ou une simple reconnaissance salariale éminemment justifiée. Seulement voilà, toutes celles et ceux qui promeuvent l'engagement public en tribune, ont décidé qu'il n'y aurait pas de budget en ce début d'année… leur description politique du « Ni échangeable ni remboursable ». Peut-être même que d'ici là, il se sera fait la **« Belle » Sébastien**.

Ce petit billet d'humeur pour vous rappeler que l'UNSA n'a pas changé ses résolutions pour 2026 : vous défendre et défendre vos droits dont celui d'une progression salariale urgente. **Que cette année vous apporte par ailleurs toutes les joies et satisfactions personnelles. Bonne année à toutes et à tous.**

Laurent TINTIGNAC - Secrétaire général de l'UNSA-Défense

Logements ministériels

Logements baillés gérés par Nové

Le 19 décembre dernier, la Direction des Territoires, de l'Immobilier et de l'Environnement (SGA/DTIE) a présenté un point de situation sur le Contrat Ambition Logement. Il y a un besoin d'investissement important faisant suite à un manque de budget pendant les 20 dernières années (absences de travaux de rénovation et de constructions neuves). Un contrat a été passé avec un partenaire privé (Nové) pour notamment « apporter le financement » via un contrat de concession « c'est le concessionnaire qui prend les risques… ».

Le contrat unique comprend :

- L'entretien du parc (rénovation énergétique notamment)
- La construction de nouveaux logements
- La gestion du parc domanial

L'évolution du montant des redevances (loyer) et des charges :

► **LOYER** : « *La valeur actuelle locative de nombreux logements est « sous-évaluée » par rapport aux marchés locatifs* » (**selon Bercy**). Elle sera revue lors de la relocation. Sur cette valeur locative revue, des abattements de loyers sont appliqués, ces abattements sur les loyers sont proposés par Nové et validés par la chaine logement (DTIE). Ils permettent de proposer des loyers inférieurs aux montants des loyers du parc privé. Les revalorisations de loyer pour les « relogements temporaires » doivent être modérées, ce qui n'est pas le cas pour les « relogements définitifs » pour qui la nouvelle valeur locative sera pleinement appliquée.

► **CHARGES** : De nombreux agents logés « en zone tendue » se retrouvent face à :

- Des rappels de charges importants datant, pour certains, de 2023 (principalement ceux chauffés au gaz ou à l'électricité). Le statut de Nové ne lui permet pas de bénéficier du « bouclier tarifaire énergie ». Le gestionnaire Nové a eu beaucoup de mal à récupérer les éléments pour réaliser un travail complet, la reprise en charge de l'ancien contrat (CDC Habitat) a été très compliqué. A cela s'ajoute le transfert des contrats énergie gérés par les BdD (logements embasés) et les entretiens des abords des résidences (réalisés par les GSC). **Pour 2024, les prix de l'énergie sont revenus à des coûts « normaux », les rappels de charge seront beaucoup moins importants.**
- Des plans d'apurement sont mis en place pour le paiement des charges 2023 (en liaison avec les locataires pour les sommes supérieures à 800 euros).

Bénéficiaires d'APL

Les locataires logés dans le parc domanial ne peuvent plus bénéficier des APL. Un amendement du texte est à l'étude.

Communication locataires-Nové-DTIE

« La communication a été faite via le portail logement ». Certes … mais nombre de locataires ne se connectent pas au portail logement dès lors qu'ils ont déjà un logement. En résumé, il convient de retenir qu'en cas de difficulté pour obtenir des réponses de la part de Nové, les locataires peuvent appeler leur correspondant DTIE/ETL.

L'UNSA rappelle :

Le logement ministériel des agents civils fait certes l'objet d'un contrat via un marché public… mais il est aussi et surtout un contrat moral et social de l'institution vis-à-vis de ses agents depuis presque 50 ans. La réalité des rémunérations publiques, le gel du point d'indice, l'écrasement des grilles indiciaires, l'explosion du coût du logement privé dans nombre d'agglomérations, rendent cette difficulté de logement encore plus aigüe. La révision de l'instruction 1136 relative au logement ministériel, actuellement à l'arbitrage du cabinet de la ministre devra également prendre en considération la situation du « stock », ces locataires dont la durée de location dépasse actuellement 6 ans. L'UNSA suit ce dossier depuis les premiers signes de la modification de l'instruction 1136 et fera en sorte que ce contrat social ne devienne pas juste « un contrat ».

Suivez-nous sur :

DEF Tube UNSA Défense - DefTube

YouTube https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense

Calendrier des paies 2026

Paies et pensions de retraite

2026	PAIE	PENSION
JANVIER	Mercredi 28	Jeudi 29
FEVRIER	Mercredi 25	Jeudi 26
MARS	Vendredi 27	Lundi 30
AVRIL	Mardi 28	Mercredi 29
MAI	Mardi 27	Jeudi 28
JUIN	Vendredi 26	Lundi 29
JUILLET	Mercredi 29	Jeudi 30
AOUT	Jeudi 27	Vendredi 28
SEPTEMBRE	Lundi 28	Mardi 29
OCTOBRE	Mercredi 28	Jeudi 29
NOVEMBRE	Jeudi 26	Vendredi 27
DECEMBRE	Mardi 22	Mercredi 23

Courrier au premier Ministre

L'UNSA Fonction Publique écrit au Premier ministre sur la rémunération des agents publics

L'UNSA Fonction publique demande au gouvernement de tenir compte de la hausse du SMIC de 1,18% au 1er janvier 2026 pour réévaluer les grilles indiciaires et les salaires des agents publics.

L'inflation pour l'année 2025 a fortement ralenti, mais elle continue sa progression conduisant à l'application de la formule légale de calcul du SMIC. Celle-ci aboutit à une augmentation de 1,18% du SMIC par rapport à son niveau en vigueur au 31 décembre 2025. Le SMIC s'établira à 1823,03 euros bruts mensuels pour un temps complet de 35 heures.

L'UNSA Fonction publique regrette, à nouveau, l'absence d'augmentation de la rémunération des agents publics dans le projet de budget 2026. Elle demande une hausse de la valeur du point d'indice chaque année pour tenir compte de l'inflation.

La grille de rémunération des agents de catégorie C débute à l'indice 367, avec un salaire brut de 1806,66 euros mensuels. **A partir du 1er janvier, de nombreux agents de catégorie C seront ainsi rémunérés sous la barre du SMIC. Il s'agit des agents de catégorie C du premier et du second grade rémunérés avec un indice égal ou inférieur à 370. La revendication portée par l'UNSA Fonction Publique est de prévoir, dès le 1er janvier 2026, une réévaluation des grilles afin de garantir aux agents publics une rémunération, a minima, au moins égale à celle du SMIC.**

Par ailleurs, l'UNSA Fonction Publique souhaite ouvrir des discussions avec le gouvernement sur la rémunération de tous les agents publics dont la dernière progression indiciaire a eu lieu au 1er janvier 2024. Cette mesure n'était qu'une réponse partielle à la forte inflation couvrant l'année 2023. L'UNSA Fonction Publique estime que le gouvernement doit reconnaître la fonction publique et ses agents, piliers de notre république.

UNSA Fonction Publique

Votre actu du mois

PCSMIL vs IMOMA civile

IMOMA personnels civils, l'UNSA interpelle le directeur de la DRHMD. L'Indemnité de Mise en Œuvre des Matériels Aériens impose les mêmes responsabilités aux civils et aux militaires.

Le décret 2023-396 du 24 mai 2023 installe la prime de compétences spécifiques des personnels militaires, visant à valoriser les compétences des agents disposant de spécialités concourant à l'acquisition et au maintien de la supériorité opérationnelle. En son annexe 12, est prévue une compétence spécifique de maintenance des aéronefs. Cette prime se décline en trois niveaux:

- **Mécanicien aéronautique "Elémentaire" d'un montant de 130€ mensuels**
- **Mécanicien aéronautique "Qualifié" d'un montant de 150€ mensuels**
- **Mécanicien aéronautique "Expert" d'un montant de 230€ mensuels.**

Si cette indemnité reste consubstantielle au statut militaire, une indemnité dite IMOMA, créée par le décret 2022-591 du 20 avril et son arrêté d'application fixant les taux en date du 22 avril 2022, au bénéfice des personnels civils affectés aux mêmes fonctions et responsabilités, a été instaurée à l'identique de celle attribuée aux personnels militaires.

Cette indemnité IMOMA se décline en 2 taux :

- **Taux 1 d'un montant de 200€ mensuels**
- **Taux 2 d'un montant de 100€ mensuels.**

Ces indemnités PCSMIL d'un côté et IMOMA de l'autre, concernent exactement les mêmes fonctions et concentrent le même périmètre de responsabilités et de compétences dans le domaine aéronautique, une mise à jour de l'arrêté du 22 avril 2022 modifiant les taux appliqués aux agents civils, apparait à l'UNSA comme nécessaire en vue d'une harmonisation des taux PM et PC, cette mesure s'inscrivant parfaitement dans le processus, et d'attractivité et de fidélisation sur des métiers particulièrement en tension. Pour cela, l'UNSA Défense propose d'examiner les conditions dans lesquelles cette harmonisation pourra s'effectuer et sollicite une réunion auprès de la DRHMD afin d'en examiner les conditions et les modalités.

Ouvriers de l'Etat - Dotation HCD pour 2026

Le Comité Social d'Administration Ministériel – CSAM – du 18 décembre a voté l'augmentation du nombre de postes accessibles au niveau de qualification HCD pour l'année 2026, en modifiant l'arrêté du 20 décembre 2017.

Cette actualisation fait apparaître un total de 128 emplois contre 109 en 2025 répartis en 99 emplois d'ouvriers (91 en 2025) et 29 emplois chefs d'équipe (18 en 2025).

87 de ces 129 postes relèvent de la branche « Aéronautique ». La répartition entre employeurs démontre encore pour l'UNSA une certaine frilosité à identifier des postes permettant aux agents d'atteindre ce niveau de qualification :

DGA (71) – SIAé (26) – Armée de Terre (8) – Armée de l'Air (2) – SIMU (6) – SID (7) – Commissariat (3) – SSA (1) – CND (3) – Marine (1).

L'UNSA demande l'inscription du congé menstruel dans la loi

Chaque mois, en raison de leurs règles, des millions de femmes subissent douleurs intenses, migraines, malaises, vomissements ou fatigue extrême.

Ces symptômes peuvent impacter leurs journées de travail, sans pour autant être reconnus comme un motif d'arrêt.

L'UNSA considère qu'il s'agit d'un véritable enjeu d'égalité au travail : personne ne devrait avoir à choisir entre souffrir ou perdre une journée de salaire. Il est temps de lever les tabous et d'accorder à toutes les personnes concernées un droit au congé menstruel garantissant équité et mieux-être au travail. **L'UNSA demande l'inscription dans la loi d'un arrêt de travail spécifique, pris en charge et sans jour de carence, un congé menstruel rémunéré et confidentiel.**

L'UNSA lance une pétition ouverte à toutes et tous pour porter cette revendication auprès du gouvernement et des parlementaires. **Cette campagne nationale appelle à reconnaître pleinement la réalité des douleurs menstruelles et leur impact sur la vie professionnelle.**

Pour signer la pétition : **congemenstruel.fr**

Toute l'équipe UNSA Défense et l'ensemble de vos élu-es, délégué-es UNSA vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne année 2026. Avec un peu d'utopie mais avec un engagement indéfectible et notre engagement joyeux à l'UNSA, contribuons modestement à faire avancer l'humanité.